

12.2. Epargner sur votre prime accident de travail ?

Depuis plus d'un siècle, tout employeur du pays est obligé de souscrire une assurance accident de travail pour son personnel. Que peuvent faire les entreprises pour limiter les coûts liés à cette assurance obligatoire ?

Un ouvrier travaillant sur un chantier a été blessé par la chute d'une plaque en béton, un homme a été blessé par une machine dans une usine métallurgique, un entrepreneur est mort sur le coup en tombant d'un toit, un opérateur a été happé par une machine et est décédé par étouffement, un échafaudage s'est effondré et a fait deux morts ... » Ceci n'est qu'un aperçu de l'actualité sur les accidents du travail des deux premières semaines de septembre.

Le Fonds des Accidents du Travail (FAT) a enregistré en 2009 année de crise - 168.201 accidents du travail dans notre pays. 145.546 accidents ont eu lieu sur le lieu de travail et 22.655 sur le chemin du travail. Le FAT rapporte aussi 76 accidents mortels sur le lieu du travail en 2009.

DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ POUR LA DIRECTION

« Un accident du travail a toujours plusieurs causes », explique Chantal Janssens, responsable de l'équipe technique Health & Safety Solutions chez Securex. « Les causes peuvent provenir d'un manque de sécurité des équipements. Par exemple, une machine qui n'est pas sûre, une protection qui fait défaut, une barrière lumineuse défectueuse. Il s'agit là de l'aspect fondamental de la sécurité des machines qui n'est pas respecté. Mais le comportement des travailleurs est un paramètre essentiel », continue Chantal Janssens. "Le comportement est initié par une situation déterminée. Les entreprises doivent faire des efforts pour optimiser la situation aux niveaux technique et organisationnel. Les moyens techniques sont-ils à disposition? La machine est-elle sûre? Des échafaudages sont-ils prévus en cas de besoin? y a-t-il un élévateur à disposition? Les agrégations sont-elles en ordre? Les ouvriers ont-ils assez de temps pour effectuer le travail en toute sécurité? Y a-t-il des procédures, les instructions de travail sont-elles claires? Qu'en est-il des pictogrammes? L'entreprise est-elle scindée en zones, avec une zone pour les piétons et une zone pour les véhicules de l'entrepôt? Voilà le genre de situations que l'entreprise doit optimiser. Si les ouvriers ne savent pas ce qu'ils doivent faire ni de quelle manière, s'ils ne connaissent pas les codes de comportement, s'ils ne disposent pas de moyens, ils ne peuvent alors pas se comporter comme il se doit.

D'autre part, le comportement dépend fortement de la conséquence qui est liée à ce comportement. Un feedback immédiat lors d'un comportement (non) sûr aura un impact très fort. La direction joue ici un rôle crucial : il faut réagir si on remarque que certaines instructions ne sont pas suivies. Prenez l'exemple du port de protège-oreilles. Adapter le comportement des travailleurs, c'est bien de cela qu'il s'agit ». Ce que vous voyez aussi en entreprise, c'est la ligne hiérarchique qui ne donne pas le bon exemple. Cette fonction d'exemple est pourtant essentielle. Un directeur qui se promène dans l'atelier sans chaussures de sécurité est un mauvais exemple qui est perçu par tous. N'attendez donc pas des travailleurs qu'ils utilisent les équipements de sécurité personnelle.

LA STATISTIQUE DES SINISTRES ET LE SECTEUR DÉTERMINENT LA PRIME

Lorsqu'une entreprise conclut une assurance, le contrat est établi pour une période déterminée. Le délai le plus courant est de trois ans. Pendant cette période, la prime ne varie pas. Ce n'est qu'après ce délai que le client peut, via un courtier, proposer son dossier au marché pour essayer de négocier une meilleure prime. Certains courtiers travaillent avec un nombre limité de partenaires privilégiés et demandent à ces entreprises le taux qu'ils peuvent proposer pour un dossier spécifique.

D'autres consultent le marché global. Les dossiers sont toujours étudiés par l'intermédiaire d'un courtier d'assurance. La détermination du montant de la prime a lieu à l'aide de deux paramètres. D'une part, il y a l'activité de l'entreprise, qui ressort pour une part du code NACE. Dans certains secteurs, les risques sont plus élevés. D'autre part, il y a les statistiques de sinistres individuels propres à chaque entreprise. Une compagnie d'assurances n'est pas une institution charitable et les coûts liés aux accidents du travail doivent être récupérés via les primes des clients. Si le client s'en va, la statistique des sinistres des cinq dernières années est mentionnée dans son dossier. Cette statistique est la somme des coûts des accidents du travail pendant cette période. La prime est toujours un pourcentage de la masse salariale, en tenant compte des salaires plafonnés. Il existe un taux de prime distinct pour les employés et les ouvriers et pour le trajet domicile-travail. L'entreprise d'assurance peut aussi congédier un client: s'il apparaît que la statistique des sinistres prend des proportions telles que le contrat ne s'avère plus rentable, il peut résilier unilatéralement le contrat ou augmenter les primes en conséquence.

LA PRÉVENTION EST ESSENTIELLE

Le prix que paient les entreprises pour leur assurance accident du travail est considérable. Du coup, elles élaborent des plans d'action pour faire baisser les primes, car quelques pour cent peuvent représenter des montants substantiels. Le contenu de l'assurance est réglementé légalement. Toute entreprise d'assurances doit proposer la même couverture de base. Les offres diffèrent entre elles par leurs services en matière de prévention. C'est principalement dans les plus petites entreprises que l'on peut faire quelque chose. Chantal Janssens: « Les petites sociétés se demandent souvent pourquoi elles doivent faire de la prévention puisqu'elles sont assurées contre les accidents du travail. Un bon calcul s'impose ici: lors d'un accident, vous devez faire face à des coûts indirects, la continuité est interrompue, la statistique des sinistres est influencée. Cela pèse moins lourd pour les petites entreprises que pour les grandes mais à terme, le taux de prime augmente. Ce que nous faisons régulièrement, c'est d'étudier la statistique des sinistres avec le client pour établir un projet permettant de diminuer le nombre d'accidents. »

Securex a élaboré divers programmes [Behavioural Based Safety] pour optimiser la situation sur les lieux de travail. D'après cette entreprise d'assurances, 80% des accidents ont un rapport avec un comportement peu sûr. Estimer ce comportement à risque et le transformer en un comportement sûr peut faire baisser le nombre d'incidents. « Pour augmenter la sécurité, il ne suffit pas de faire des analyses de risque et de prendre des mesures préventives. Des mesures techniques ou organisationnelles sont insuffisantes, car la manière dont le travail est réalisé et les risques qui en découlent dépendent aussi de l'attitude de l'individu et du groupe par rapport à la sécurité. La sécurité basée sur le comportement ou Behavioural Based Safety applique des techniques scientifiques issues de la psychologie comportementale pour développer un comportement sûr en entreprise. Nous nous focalisons sur la manière dans les travailleurs agissent. Nos consultants analysent pourquoi les travailleurs réalisent certaines tâches de telle manière puis ils appliquent les stratégies d'intervention pour améliorer ce comportement », continue Chantal Janssens.

LES KPI

Optimiser la situation existante et réagir immédiatement lors d'un comportement fautif, telles sont les missions de base des employeurs. Il faut arriver à créer une motivation autonome, chaque travailleur devant être convaincu de l'utilité d'un comportement sûr. Les entreprises peuvent faire de la prévention de deux manières.

(1) La prévention réactive: entreprendre des actions après un accident. Les consultants de Securex sont souvent appelés après une visite d'inspection ou un accident de travail. Pour les entreprises à risque, l'assureur inspecte régulièrement l'atelier de travail, des mesures de prévention étant ensuite proposées au client.

(2) La prévention proactive : prévoir l'accident en réalisant des analyses de risque et donc intégrer au préalable des mesures de prévention. Il est important que la ligne hiérarchique dispose aussi des KPI en matière de sécurité.

"Lorsque nous travaillons sur un projet de prévention, nous commençons par déterminer la politique. Il est essentiel que la direction ait une politique claire en matière d'accidents du travail. Pourquoi? Pour faire baisser la prime, diminuer le nombre d'accidents, être légalement en ordre ... En fonction de cette politique, nous affinons les KPI. Est-on focalisé sur la sécurité ou plutôt sur le bien-être ou sur la capacité opérationnelle des travailleurs? Cela dépasse le cadre légal. Il faut impliquer le personnel dans cette politique, la communiquer et la traduire en KPI et objectifs pour les différents groupes. Cette vision, tout le monde - jusqu'au niveau de l'atelier- doit savoir ce qu'elle représente dans une situation de travail concrète. Vous avez ensuite la phase d'analyse. Nous réalisons un audit et examinons quelles sont les causes d'accidents, nous étudions l'historique, nous faisons des études dans l'atelier. Nos consultants font le tour de l'atelier et observent et répertorient les situations et comportements non sûrs.

Vient alors le plan d'actions avec des mesures à prendre aux niveaux technique, organisationnel, comportemental, etc. Il se peut que des formations doivent être données : des techniques de conversation pour adapter les comportements. Existe-t-il des procédures et si oui, sont-elles assez claires? Le travailleur est-il impliqué dans la détermination des codes de comportement, lors du choix des méthodes de travail, équipements de protection individuelle ? Comment réagir face à un cow-boy qui persévère dans son attitude? Comment appréhender cette situation? La structure des RH est-elle suffisamment élaborée pour offrir un support au management ?", conclut Chantal Janssens.

Industrie Technique & Management octobre 2010